



## Note

---

La précision des apprentissages du programme *Monde contemporain* à 2 unités est transmise aux milieux scolaires pour fins d'enseignement.

Elle constitue une version écourtée de celle du programme *Monde contemporain* à 4 unités. La présentation des thèmes *Environnement* et *Pouvoir*, qui n'ont pas été retenus pour le programme à 2 unités, a été retirée.

20 juin 2017

Ce document peut être consulté  
sur le site Web du Ministère :  
[www.education.gouv.qc.ca](http://www.education.gouv.qc.ca).

© Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

ISBN 978-2-550-79055-6 (PDF)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2017

# Table des matières

**Précision des apprentissages au secondaire..... 4**  
**Présentation du programme ..... 6**  
**Population..... 7**  
**Richesse..... 10**  
**Tensions et conflits ..... 13**

## Précision des apprentissages au secondaire

La précision des apprentissages au secondaire constitue un complément à chaque programme disciplinaire en apportant des précisions sur les connaissances que les élèves doivent acquérir et être capables d'utiliser à chaque année du secondaire. Il s'agit d'un outil qui est mis à la disposition des enseignantes et des enseignants pour les aider à planifier leur enseignement et les apprentissages que feront leurs élèves.

### Place des connaissances dans l'apprentissage

Les connaissances qu'un jeune acquiert lui permettent de mieux comprendre l'univers dans lequel il évolue. Depuis son tout jeune âge, à l'intérieur de sa famille et par ses contacts avec ses amis et les médias, notamment, celui-ci accumule et utilise une quantité toujours croissante de connaissances, et ce sera le rôle de l'école de l'amener progressivement à les élargir, à les approfondir et à les organiser.

Connaissances et compétences sont appelées à se renforcer mutuellement. D'un côté, les connaissances se consolident à travers leur utilisation; de l'autre, l'exercice des compétences entraîne l'acquisition de nouvelles connaissances. Faire acquérir des connaissances pose toutefois le défi de les rendre utiles et durables, ce qui renvoie à la notion de compétence. En effet, on n'est véritablement assuré de l'acquisition d'une règle de grammaire, par exemple, que lorsqu'elle est utilisée de façon appropriée, dans des textes et des contextes variés qui vont au-delà de l'exercice répétitif et ciblé.

### Intervention de l'enseignante ou de l'enseignant

Le rôle de l'enseignante ou de l'enseignant dans l'acquisition des connaissances et dans le développement des compétences est essentiel et une intervention de sa part est requise tout au long de l'apprentissage. La Loi sur l'instruction publique lui donne d'ailleurs la responsabilité du choix des « modalités d'intervention pédagogique qui correspondent aux besoins et aux objectifs fixés pour chaque groupe ou chaque élève qui lui est confié » (article 19). Il appartient donc à l'enseignante ou à l'enseignant d'adapter ses interventions et de les appuyer sur une diversité de stratégies, qu'il s'agisse par exemple d'un enseignement magistral donné à l'ensemble de la classe, d'un enseignement individualisé offert à un élève ou à un petit groupe d'élèves, d'une série d'exercices à faire, d'un travail d'équipe ou d'un projet particulier à réaliser.

Afin de répondre aux besoins des élèves ayant des difficultés d'apprentissage, l'enseignante ou l'enseignant favorisera leur participation aux activités proposées à l'ensemble de la classe, mais il prévoira aussi, le cas échéant, des mesures de soutien. Ces mesures pourront prendre, par exemple, la forme d'un enseignement plus explicite de certaines connaissances ou encore celle d'interventions spécialisées.

Quant à l'évaluation des apprentissages, elle a essentiellement deux fonctions. Elle permet d'abord de porter un regard sur les apprentissages de l'élève pour le guider et le soutenir de façon appropriée. Elle sert ensuite à vérifier à quel point l'élève a fait les apprentissages attendus. Cependant, quelle qu'en soit la fonction, conformément à la Politique d'évaluation des apprentissages, l'évaluation devrait porter à la fois sur les connaissances de l'élève et sur la capacité qu'il a de les utiliser efficacement dans des contextes qui font appel à ses compétences.

## Structure

La précision des apprentissages est présentée sous forme de tableaux qui regroupent les connaissances de façon semblable à celle des programmes disciplinaires.

## **Présentation du programme**

Le présent document constitue un complément au programme *Monde contemporain*. Il apporte des précisions sur les connaissances que les élèves acquièrent dans ce programme en 5<sup>e</sup> année du secondaire afin de soutenir le développement des deux compétences prescrites par le programme, soit *Interpréter un problème du monde contemporain* et *Prendre position sur un enjeu du monde contemporain*. Il vise à outiller les enseignantes et les enseignants au moment de la planification.

Les élèves sont amenés à saisir la complexité du monde actuel et à s'ouvrir à la diversité des sociétés qui le composent, à développer leur sens critique dans l'étude de problèmes et d'enjeux du monde contemporain, et à participer, en tant que citoyens responsables, à la délibération sociale. Ils interprètent des problèmes et prennent position sur des enjeux du monde contemporain. L'ordre dans lequel les thèmes sont présentés est le même que dans le programme *Monde contemporain*. Il n'est pas prescrit. L'enseignante ou l'enseignant a le choix de répartir les thèmes selon les besoins de la planification.

Ce document comporte des tableaux divisés en sections qui présentent, sous forme d'énoncés, des connaissances liées aux trois thèmes. Ces dernières servent de base auxquelles se greffent les événements de l'actualité. Un texte décrit sommairement le thème.

### **Du premier cycle au deuxième cycle du secondaire**

Au premier cycle du secondaire, les élèves ont été amenés à s'ouvrir sur le monde. Ils ont interrogé et interprété, à l'aide de la méthode historique, des réalités sociales qui correspondent à d'importants moments de changement dans l'histoire du monde occidental. Ils ont également lu l'organisation de territoires et ont interprété des enjeux qui s'y rattachent. Ils ont pris conscience de l'importance de l'action humaine comme moteur du changement social. Les techniques utilisées en 5<sup>e</sup> secondaire s'inscrivent en continuité de celles développées au cours des années antérieures.

# Population

L'intensification des mouvements migratoires, qu'ils s'effectuent pour des raisons d'ordre économique, humanitaire ou climatique, génère des changements importants, notamment sur le plan socioéconomique. Ces mouvements de population ont des répercussions sur l'organisation des territoires urbains où s'installent la majeure partie des migrants. Ils entraînent également des modifications dans la composition de la main-d'œuvre. L'enjeu à l'étude est *Migrations et monde du travail* ou *Gestion de l'expansion urbaine*. C'est sous l'angle d'entrée *L'intensification des mouvements migratoires* que les élèves sont appelés à étudier le thème *Population*.

Les concepts prescrits dans le programme ne font pas l'objet d'un énoncé spécifique. C'est par l'utilisation appropriée de connaissances liées au thème que les élèves développent leur compréhension des concepts suivants : culture, délocalisation, diaspora, interdépendance, **migration**, mondialisation, pouvoir, réseau, urbanisation.

<b>1. Population mondiale</b>
<b>1.1. Répartition de la population</b>
a. Situer, sur une carte du monde, les grands foyers de population : Asie de l'Est et du Sud-Est, Asie du Sud, Europe, nord-est des États-Unis, Golfe de Guinée, sud-est du Brésil
b. Décrire la répartition de la population mondiale : elle est majoritairement urbaine; elle vit principalement dans les pays en développement; elle est concentrée en zone intertropicale
<b>1.2. Changements démographiques</b>
a. Donner les principales caractéristiques démographiques des pays en développement : taux de mortalité à la baisse, taux de fécondité à la baisse, espérance de vie en hausse, stabilisation de la croissance, migration internationale en hausse
b. Donner des caractéristiques démographiques des populations des pays développés (ex. : baisse du taux de natalité, vieillissement de la population, migration internationale en hausse)
c. Indiquer le principal facteur qui explique un taux d'accroissement naturel négatif : taux de fécondité sous le seuil de remplacement
d. Indiquer ce qui explique l'accroissement de la population : adoption de politiques natalistes, adoption de mesures facilitant l'immigration, amélioration des soins de santé
<b>2. Mouvements migratoires</b>
<b>2.1. Migration</b>
a. Indiquer ce qui caractérise une migration : déplacement de population à l'intérieur d'un pays ou d'un pays vers un autre; établissement permanent
b. Donner des caractéristiques des migrants (ex. : majoritairement jeunes, principalement originaires de pays en développement, population masculine en âge de travailler)
c. Situer, sur une carte du monde, les principaux flux migratoires à l'échelle mondiale (ex. : de l'Amérique latine vers l'Amérique du Nord, de l'Afrique du Nord vers l'ouest de l'Europe)
d. Indiquer ce qui explique l'intensification des migrations à l'échelle mondiale (ex. : développement des infrastructures de transport et des moyens de communication, mondialisation de l'économie, changements climatiques, contexte politique)
e. Indiquer des raisons qui influencent le choix d'un pays d'accueil (ex. : proximité géographique, diaspora, liens coloniaux, caractéristiques culturelles, telles que la langue)
<b>2.2. Motifs de migration</b>

a. Indiquer les principaux motifs de migration : amélioration de la situation économique, réunification des familles
b. Indiquer ce qui permet d'obtenir le statut de réfugié : menace à la sécurité, persécution d'ordre ethnique ou religieux, catastrophe naturelle
c. Indiquer des droits établis par la Convention de Genève pour les réfugiés (ex. : droit à l'asile, droit à l'éducation, droit au travail, droit à la liberté de circulation)
d. Nommer des conflits à l'origine de mouvements migratoires (ex. : révolution cubaine, génocide au Rwanda, guérilla en Colombie, guerre du Kosovo, conflit armé au Darfour)
<b>2.3. Réseaux internationaux d'immigration clandestine</b>
a. Indiquer ce qui explique la mise en place de réseaux internationaux (ex. : exigences des pays d'accueil, resserrement du contrôle des frontières, contexte socioéconomique des pays d'origine, proximité d'un pays développé)
b. Indiquer ce qui facilite l'immigration clandestine (ex. : présence de réseaux internationaux, perméabilité des frontières)
<b>3. Politiques d'immigration</b>
a. Donner des critères de sélection des immigrants (ex. : formation, capacité d'investissement, connaissance de la langue officielle)
b. Indiquer des mesures mises en œuvre pour recruter des travailleurs qualifiés (ex. : organisation de missions à l'étranger, accélération du processus d'immigration)
c. Indiquer des mesures mises en œuvre pour intégrer les immigrants (ex. : cours de langue, aide à la recherche de logement, services d'intégration à l'emploi)
<b>4. Migration et monde du travail</b>
<b>4.1. Main-d'œuvre immigrante</b>
a. Indiquer des raisons qui incitent des pays à favoriser la venue de travailleurs immigrants (ex. : manque de main-d'œuvre dans certains secteurs d'activité économique, tels que l'exploitation pétrolière ou les cultures fruitières et maraîchères, vieillissement de la population)
b. Indiquer des difficultés auxquelles font face les immigrants lors de la recherche d'emploi (ex. : maîtrise de la langue, connaissance des critères d'emploi)
c. Indiquer des avantages pour les immigrants d'occuper un emploi (ex. : apprentissage de la langue, intégration sociale)
<b>4.2. Politiques d'emploi</b>
a. Indiquer ce qui restreint les possibilités d'emploi de travailleurs immigrants qualifiés dans les pays d'accueil (ex. : reconnaissance des diplômes et des compétences par les ordres professionnels, formation insuffisante pour les normes du pays d'accueil)
b. Indiquer des mesures mises en œuvre pour pallier les difficultés liées à la reconnaissance des diplômes (ex. : adoption d'un système de reconnaissance des acquis et uniformisation des normes professionnelles à l'échelle internationale; établissement d'ententes intergouvernementales)
c. Indiquer des ententes pour favoriser la mobilité de la main-d'œuvre (ex. : équivalence des diplômes émis par les pays de l'Union européenne, reconnaissance des qualifications professionnelles entre l'Espagne et le Québec)
d. Indiquer des mesures mises en œuvre par certains États pour favoriser l'intégration d'immigrants (ex. : adoption de politiques de discrimination positive; assouplissement des règles de reconnaissance des qualifications professionnelles; octroi de subventions aux entreprises pour le recrutement de main-d'œuvre immigrante)
<b>4.3. Économies parallèles</b>
a. Indiquer des raisons qui incitent des entrepreneurs à recourir à des travailleurs immigrants en situation irrégulière (ex. : non-réglementation des conditions salariales et de travail, réduction des charges sociales)
b. Indiquer des conséquences économiques pour les sociétés où se trouvent des travailleurs immigrants en situation irrégulière (ex. : moins d'emplois disponibles sur le marché, perte de revenus pour l'État)

c. Indiquer des secteurs d'activité économique où se trouvent des travailleurs immigrants en situation irrégulière (ex. : travail domestique, cultures maraîchères et fruitières)
d. Donner des caractéristiques des conditions de travail des travailleurs immigrants en situation irrégulière (ex. : pas de sécurité d'emploi ni de protection sociale, non-respect des normes du travail par les employeurs)
<b>5. Organisation des territoires urbains</b>
a. Indiquer la proportion de la population urbaine par rapport à la population mondiale : depuis 2008, plus de la moitié
b. Indiquer l'importance des migrations pour les pays développés : premier facteur de croissance urbaine
c. Indiquer le principal effet des migrations internes sur l'organisation des villes dans les pays en développement : formation de bidonvilles
d. Indiquer des raisons qui expliquent le choix des villes comme destination des migrants (ex. : possibilités d'emploi, concentration de services de santé et d'éducation, structures d'accueil, présence d'une diaspora)
e. Donner des caractéristiques de quartiers occupés majoritairement par des migrants (ex. : quartiers défavorisés sur le plan économique, concentration de minorités culturelles, formation de quartiers ethniques dans les pays développés, formation de bidonvilles dans les pays en développement)
f. Donner des caractéristiques des bidonvilles : situation en périphérie des agglomérations, infrastructures sanitaires inadéquates, terrains majoritairement squattés

# Richesse

La richesse est le résultat de l'activité économique d'une collectivité, c'est-à-dire des processus de production, de distribution et de consommation de biens et des services. L'accélération du développement économique de certains pays a accentué l'écart entre pays du Nord et pays du Sud durant les dernières décennies du 20<sup>e</sup> siècle. Malgré une hausse de la productivité à l'échelle mondiale et des mesures de redistribution de la richesse, la disparité dans la répartition de la richesse persiste. L'enjeu à l'étude est *Équilibre entre justice sociale et développement économique* ou *Contrôle des ressources*. C'est sous l'angle d'entrée *La répartition de la richesse* que les élèves sont appelés à étudier le thème *Richesse*.

Les concepts prescrits dans le programme ne font pas l'objet d'un énoncé spécifique. C'est par l'utilisation appropriée de connaissances liées au thème que les élèves développent leur compréhension des concepts suivants : concentration, développement économique, **disparité**, flux, interdépendance, justice sociale, mondialisation, pouvoir, ressource.

<b>1. Création et répartition de la richesse</b>
<b>1.1. Création de la richesse</b>
a. Indiquer des facteurs de création de la richesse (ex. : exploitation de ressources naturelles, productivité des entreprises, investissements publics, qualification de la main-d'œuvre)
b. Indiquer des moyens utilisés par les États pour favoriser la création de la richesse (ex. : investissement en éducation, établissement de programmes de recherche et développement, participation à des regroupements économiques)
c. Indiquer des mesures mises en œuvre par les États pour réglementer l'exploitation des ressources naturelles (ex. : adoption de politiques d'exploitation, de préservation et de restauration; application de sanctions)
d. Indiquer des facteurs qui limitent la création de la richesse (ex. : rareté des ressources naturelles, humaines et financières; faible développement d'infrastructures de transport et de communication; manque de formation de la main-d'œuvre; accessibilité réduite aux sources d'énergie)
<b>1.2. Disparité dans la répartition de la richesse</b>
a. Situer, sur une carte du monde, des pays qui disposent d'importantes ressources naturelles (ex. : eau potable, au Brésil et aux États-Unis; pétrole, en Arabie Saoudite et au Venezuela; minéraux, au Chili et en République démocratique du Congo; forêt, au Canada et en Russie)
b. Donner des indicateurs qui permettent de mesurer la disparité (ex. : indice de Gini [écart de richesse à l'intérieur d'un pays]; PIB [valeur totale des biens et des services produits pendant une année])
c. Situer, sur une carte du monde, des pays dont le PIB par habitant est élevé et d'autres dont le PIB par habitant est faible (ex. : en 2012, PIB élevé en Australie et au Japon; PIB faible au Bangladesh et au Honduras)
d. Indiquer des moyens utilisés par les États pour réduire la disparité dans la répartition de la richesse (ex. : adoption de politiques fiscales, réglementation des conditions de travail)
e. Indiquer les composantes de l'indice de développement humain (IDH) : niveau de vie, éducation, santé
f. Situer, sur une carte du monde, des pays dont l'IDH est élevé et d'autres dont l'IDH est faible (ex. : en 2012, IDH élevé en Allemagne et au Canada; IDH faible à Haïti et à Madagascar)
<b>2. Organisations internationales</b>
a. Indiquer des objectifs poursuivis par différents regroupements économiques (ex. : l'Union européenne a pour objectif de renforcer la coopération économique entre les pays membres; l'Association des nations du Sud-Est asiatique (ANSEA) a pour objectif d'accélérer la croissance économique et d'améliorer les conditions de vie des populations)

<p>b. Indiquer des objectifs poursuivis par différentes organisations internationales (ex. : le G8 vise à favoriser la concertation sur des questions économiques; l'Organisation mondiale du commerce facilite les échanges commerciaux; le Fonds monétaire international contribue à stabiliser le système monétaire; la Banque mondiale accorde des prêts aux pays en développement; la FAO vise à rendre accessible une nourriture saine et en quantité suffisante)</p>
<p>c. Indiquer des objectifs poursuivis par différentes organisations non gouvernementales (ex. : le Mouvement international Quart monde vise à éradiquer la misère; Oxfam international lutte contre les injustices sociales et la pauvreté; le Forum social mondial cherche à coordonner l'action des organisations altermondialistes; Médecins sans frontières offre une assistance médicale en situation de conflits et de crises humanitaires)</p>
<p><b>3. Colonisation, décolonisation et néocolonisation</b></p>
<p>a. Indiquer des objectifs poursuivis par les États colonisateurs (ex. : se procurer des ressources naturelles, accéder à de nouveaux marchés)</p>
<p>b. Indiquer des causes de l'indépendance des colonies africaines et asiatiques (ex. : affirmation identitaire, accès de l'élite à l'éducation, volonté de contrôler les ressources)</p>
<p>c. Indiquer des conséquences de la décolonisation pour les nouveaux pays (ex. : conflits ethniques, guerres, remise en question de certaines frontières)</p>
<p>d. Définir le terme néocolonisation : domination économique d'un État sur d'anciennes colonies</p>
<p><b>4. Relations Nord-Sud</b></p>
<p>a. Donner des caractéristiques des pays développés, tels que l'Allemagne, l'Australie et la Norvège (ex. : facilité d'accès à des biens et des services, niveau de vie élevé pour la majorité de la population, concentration de capitaux, industries de pointe)</p>
<p>b. Donner des caractéristiques des économies des pays du Sud (ex. : extraction de richesses naturelles, cultures d'exportation, exploitation de ressources par des intérêts étrangers, faible niveau de transformation des matières premières sur place)</p>
<p>c. Donner des caractéristiques des pays en développement, tels que la Colombie, l'Égypte et l'Indonésie (ex. : accès difficile aux biens et aux services de base pour une majorité de la population, faible PIB par habitant, forte proportion de la population active dans le secteur agricole)</p>
<p>d. Donner des caractéristiques des économies émergentes, telles que celles du Brésil, de la Chine et de l'Inde (ex. : croissance économique très rapide fondée sur l'industrialisation, présence de fortes inégalités sociales, mise en valeur inégale du territoire, importance des exportations)</p>
<p>e. Indiquer des objectifs du commerce équitable (ex. : établir un partenariat commercial entre distributeurs de pays développés et producteurs de pays en développement; respecter les droits sociaux et économiques des travailleurs; payer un prix juste pour les productions; contribuer au développement durable)</p>
<p><b>5. Mondialisation de l'économie</b></p>
<p><b>5.1. Influence de la mondialisation</b></p>
<p>a. Donner des caractéristiques de la mondialisation de l'économie (ex. : libéralisation des échanges, fluidité des mouvements financiers)</p>
<p>b. Indiquer des avantages de la mondialisation pour les entreprises (ex. : croissance des marchés, baisse des coûts de production, augmentation des profits)</p>
<p>c. Indiquer des effets de la mondialisation sur l'économie des pays développés (ex. : développement de nouveaux marchés, perte d'emploi dans le secteur manufacturier)</p>
<p>d. Indiquer des effets de la mondialisation sur l'économie des pays en développement (ex. : développement d'économies émergentes, migration de travailleurs)</p>
<p><b>5.2. Pouvoir des entreprises multinationales</b></p>
<p>a. Indiquer ce qui incite les États à accueillir des entreprises multinationales (ex. : création d'emplois, source de revenus)</p>
<p>b. Indiquer des mesures mises en œuvre par les États pour attirer des entreprises multinationales (ex. : avantages fiscaux, subventions de recherche et développement, octroi de tarifs préférentiels, développement d'infrastructures)</p>

- c. Indiquer ce qui incite des entreprises multinationales à délocaliser leurs activités (ex. : réduction des coûts de production, accessibilité à de nouveaux marchés)

#### **6. Endettement des États**

- a. Situer, sur une carte du monde, des pays dont l'endettement est élevé et des pays dont l'endettement est faible (ex. : en 2012, endettement élevé au Brésil et aux États-Unis; endettement faible en Chine et en Turquie)
- b. Nommer les créanciers des États : citoyens, institutions financières, Fonds monétaire international, Banque mondiale, autres États
- c. Indiquer ce qui explique l'endettement des États (ex. : construction d'infrastructures, services publics, soutien au développement d'entreprises, dépenses militaires)
- d. Indiquer des effets possibles de l'endettement des États sur l'économie et la société (ex. : remise en question de programmes sociaux, privatisation, accroissement des écarts entre groupes sociaux, augmentation de la dépendance économique, crise politique et sociale)

## Tensions et conflits

Depuis la fin de la *Guerre froide*, les zones de tensions se sont multipliées dans le monde et certaines ont été le lieu de conflits armés. Même si la plupart de ces conflits se limitent à une échelle régionale, ils engagent parfois la communauté internationale. Que ce soit pour des raisons humanitaires ou pour des raisons de sécurité internationale, des pays ou des organisations internationales sont appelés à intervenir dans des zones de tensions ou de conflits situées en territoire souverain. L'enjeu à l'étude est *Application du principe d'assistance humanitaire ou Intérêt des intervenants versus intérêt des populations*. C'est sous l'angle d'entrée *Les interventions extérieures en territoire souverain* que les élèves sont appelés à étudier le thème *Tensions et conflits*.

Les concepts prescrits dans le programme ne font pas l'objet d'un énoncé spécifique. C'est par l'utilisation appropriée de connaissances liées au thème que les élèves développent leur compréhension des concepts suivants : diplomatie, droit humain, idéologie, ingérence, interdépendance, **intervention**, mondialisation, pouvoir, revendication.

<b>1. Interventions extérieures en zones de tensions et conflits</b>
a. Donner des caractéristiques des zones de tensions (ex. : intérêts divergents d'acteurs sur les plans économique, politique et social; absence d'affrontement armé)
b. Situer, sur une carte du monde, des zones de tensions (ex. : en 2012, Afrique de l'Est, Moyen-Orient, Cachemire indien, mer de Chine méridionale)
c. Situer, sur une carte du monde, des pays où se déroulent des conflits armés (ex. : en 2012, Afghanistan, Libye, Syrie)
d. Décrire la principale caractéristique d'un État souverain : son gouvernement n'est soumis à aucune autorité supérieure à la sienne
e. Indiquer la principale conséquence de la reconnaissance de la souveraineté d'un État par un autre : non-ingérence dans les affaires intérieures
f. Nommer des acteurs dans des zones de tensions et de conflits (ex. : États, ONU, OTAN, organisations non gouvernementales)
g. Indiquer des raisons invoquées pour intervenir en territoire souverain (ex. : menace à la paix mondiale; crise humanitaire à la suite d'une catastrophe naturelle ou d'un conflit armé; absence de protection de la population lors de crimes contre l'humanité, de génocide ou de guerre)
<b>2. Sources de tensions et de conflits</b>
<b>2.1. Contrôle des ressources</b>
a. Nommer des ressources naturelles dont le contrôle peut être une source de tensions et de conflits (ex. : eau potable, pétrole et gaz, minéraux)
b. Situer, sur une carte du monde, des zones où le contrôle des ressources naturelles génère des tensions et des conflits (ex. : en 2012, Moyen-Orient, Afrique centrale)
c. Indiquer les moyens utilisés par l'État pour contrôler les ressources naturelles d'un territoire : nationalisation, octroi de concessions
<b>2.2. Exercice des droits et libertés</b>
a. Nommer le document de l'Organisation des Nations Unies qui énonce les droits et les libertés de la personne : Déclaration universelle des droits de l'homme
b. Situer, sur une carte du monde, des zones où des revendications liées aux droits et libertés de la personne génèrent des tensions et des conflits (ex. : en 2012, pays de l'Afrique du Nord, Chine, Cuba)

c. Nommer des droits et des libertés dont les populations sont privées dans certaines situations de tensions et de conflits (ex. : droit à la justice, liberté de pensée et d'expression)
<b>2.3. Revendications identitaires et autonomie politique</b>
a. Indiquer des motifs de revendications identitaires (ex. : langue, religion, territoire)
b. Décrire la principale caractéristique des populations qui revendiquent une plus grande autonomie politique : elles constituent des groupes ethniques minoritaires à l'intérieur d'un territoire souverain
c. Situer, sur une carte du monde, des zones où des revendications identitaires et des revendications d'autonomie politique génèrent des tensions et des conflits (ex. : en 2012, Caucase, Tibet, Irlande du Nord)
d. Indiquer le principe de la Charte des Nations Unies invoqué en appui aux revendications d'autonomie politique : droit des peuples à disposer d'eux-mêmes
<b>3. Organisation des Nations Unies (ONU)</b>
<b>3.1. Charte des Nations Unies</b>
a. Indiquer l'objectif de la Charte des Nations Unies : établir les droits et les obligations des États membres
b. Indiquer la limite à la capacité d'action de l'ONU dans les affaires internes d'un État membre : souveraineté des États
c. Indiquer les principaux buts de l'ONU : maintenir la paix et la sécurité internationales; favoriser la coopération internationale; lutter contre la pauvreté; assurer le respect des droits de l'homme
<b>3.2. Assemblée générale de l'ONU</b>
a. Décrire l'institution qu'est l'Assemblée générale de l'ONU : l'Assemblée générale réunit des représentants de tous les États membres; il s'agit d'un forum de discussion sur des sujets concernés par la Charte des Nations Unies
b. Décrire la principale fonction de l'Assemblée générale : l'Assemblée générale vote des résolutions sur des questions internationales
<b>3.3. Conseil de sécurité de l'ONU</b>
a. Décrire l'institution qu'est le Conseil de sécurité : le Conseil de sécurité est composé de quinze membres dont cinq sont permanents; il s'agit de l'organe décisionnel pour les questions concernant le maintien de la paix et de la sécurité internationales
b. Indiquer les conditions pour l'adoption d'une résolution : l'appui de neuf États membres, aucune opposition des membres permanents
c. Nommer les membres permanents qui ont un droit de veto : Chine, États-Unis, France, Royaume-Uni, Russie
d. Indiquer les principaux moyens d'intervention dont dispose le Conseil de sécurité dans les zones de tensions et de conflits : missions de paix, sanctions internationales, actions militaires collectives
<b>3.4. Tribunaux pénaux internationaux (TPI)</b>
a. Décrire le rôle des tribunaux pénaux internationaux : juger des criminels responsables de violations graves du droit international humanitaire lors de la guerre en ex-Yougoslavie et lors de la guerre civile au Rwanda
b. Donner des accusations portées par les TPI : crime contre l'humanité, violation des lois ou coutumes de la guerre, génocide
<b>3.5. Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés</b>
a. Décrire la fonction du Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés : coordonner l'action internationale visant à répondre aux besoins des réfugiés
b. Décrire le principal effet de conflits armés sur les populations : ils provoquent le déplacement de populations civiles vers d'autres régions ou d'autres pays, limitrophes ou non

<b>4. Organisations non gouvernementales (ONG)</b>
a. Indiquer des objectifs poursuivis par les ONG qui interviennent en zones de tensions et de conflits (ex. : Reporters sans frontières défend la liberté de la presse; Oxfam international cherche des solutions durables à la pauvreté et à l'injustice; Human Rights Watch protège et défend les droits humains)
b. Indiquer les principes qui guident des ONG lors de leur intervention dans des zones de tensions et de conflits : neutralité, impartialité
c. Indiquer des moyens utilisés par les ONG pour soutenir les populations dans des zones de tensions et de conflits (ex. : présence de travailleurs humanitaires, acheminement de matériel, campagnes de sensibilisation et de sollicitation)
d. Nommer l'ONG à l'origine du droit humanitaire international codifié dans les premières conventions de Genève : Comité international de la Croix-Rouge
<b>5. Missions et processus de paix</b>
a. Indiquer les principaux objectifs des missions de paix instituées par le Conseil de sécurité de l'ONU : protéger la population civile, aider au désarmement, soutenir l'organisation d'élections libres, promouvoir les droits de l'homme
b. Indiquer les principales conditions d'intervention des Casques bleus de l'ONU : non-utilisation de la force, neutralité, impartialité
c. Indiquer ce qui restreint l'efficacité de missions de paix de l'ONU (ex. : désaccord entre des membres, capacité financière limitée de l'ONU)
d. Donner les principaux critères de sélection des pays qui participent aux missions de paix : consentement des belligérants, neutralité vis-à-vis des belligérants
e. Indiquer des mesures mises en œuvre pour réduire les menaces à la paix et à la sécurité internationales (ex. : embargo commercial, rupture de liens diplomatiques, usage de la force militaire)
f. Indiquer les principales étapes d'un processus de paix : intervention diplomatique, arrêt des combats, conférence de paix, signature d'un traité
<b>6. Alliances internationales</b>
<b>6.1. Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN)</b>
a. Situer, sur une carte du monde, des pays membres de l'OTAN (ex. : Canada, États-Unis, France, Lituanie, Pologne, Turquie)
b. Indiquer l'engagement pris par les pays membres de l'OTAN : défense mutuelle dans l'éventualité où l'un d'eux est attaqué
c. Donner la principale caractéristique des interventions de l'OTAN depuis la fin de la Guerre froide : intervention dans des pays qui ne sont pas membres de l'organisation
d. Situer, sur une carte du monde, des missions de l'OTAN en zones de tensions et de conflits (ex. : en 2012, Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan, opération Active Endeavour pour la détection et la dissuasion des activités terroristes en Méditerranée)
e. Indiquer les principaux objectifs de l'intervention de l'OTAN en territoire souverain : aider un gouvernement à étendre son autorité; créer un environnement favorable à la mise en place d'institutions démocratiques
<b>6.2. Autres organisations internationales</b>
a. Nommer des organisations qui interviennent dans des zones de tensions et de conflits (ex. : Ligue arabe, Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, Union européenne, Union africaine)
b. Situer, sur une carte du monde, des pays de la Ligue arabe (ex. : Arabie Saoudite, Égypte, Maroc)
c. Indiquer les principaux moyens utilisés par la Ligue arabe pour réduire les tensions et résoudre les conflits : négociation, médiation
d. Situer, sur une carte de l'Afrique, des pays de l'Union africaine (ex. : Afrique du Sud, Kenya, Sénégal)
e. Indiquer les principaux moyens utilisés par l'Union africaine pour réduire les tensions et résoudre les conflits en Afrique : médiation, envoi de militaires pour des missions d'observation

### **6.3. Conventions, traités et accords**

- a. Indiquer des effets des accords internationaux dans des zones de tensions et de conflits (ex. : fin du conflit entre la Serbie et la Bosnie-Herzégovine à la suite des accords de Dayton; reconnaissance de l'Autorité palestinienne par l'État d'Israël à la suite des accords d'Oslo)
- b. Nommer des conventions et des traités qui réglementent l'utilisation de la force lors de conflits armés (ex. : conventions de Genève, Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel)
- c. Indiquer les principaux objectifs des conventions de Genève : protéger les malades, les blessés, les prisonniers et la population civile lors de conflits; définir les droits et les obligations des parties à un conflit dans la conduite des hostilités
- d. Décrire l'engagement pris par les pays signataires du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires : les pays qui ne possèdent pas l'arme nucléaire renoncent à la produire et à l'acquérir; les pays qui possèdent l'arme nucléaire renoncent à transférer à d'autres États des armes et des technologies nucléaires à des fins militaires

**Éducation  
et Enseignement  
supérieur**

**Québec** 